

# Contrat de location des chambres d'hôtes Les Fleurs Bleues

Merci d'imprimer deux exemplaires de ce contrat, de les compléter, de les signer et de nous les retourner à l'adresse suivante : « **Les fleurs bleues, 1060 avenue de l'Europe 34190 Laroque** ».  
Joindre le chèque d'acompte. Un exemplaire de ce contrat vous sera retourné pour confirmation.

Par le présent contrat établi le : \_\_\_\_\_ entre Les Fleurs Bleues et  
nom : \_\_\_\_\_, prénom : \_\_\_\_\_  
domicilié à : \_\_\_\_\_

téléphone fixe : \_\_\_\_\_ portable : \_\_\_\_\_  
e-mail \_\_\_\_\_.

## Il est convenu ce qui suit :

Les fleurs bleues met à disposition de : \_\_\_\_\_  
[  ] Chambre(s) pour deux personnes comprenant « *Un lit pour deux personnes* » ou  
« *Deux lits pour une personne* » (rayez la mention inutile).  
Chaque chambre dispose de : Rangements, salle d'eau privative (wc, douche, lavabo),  
table de chevet avec lampe et télévision.

Pour une durée de : \_\_\_\_\_ nuits au prix de : \_\_\_\_\_ € (*draps linges de toilette fournis*).

**Location non fumeur.**

**Règlement du solde en espèces uniquement.**

Date d'arrivée : \_\_\_\_\_ entre 18h et 21h.

Date de départ : \_\_\_\_\_ avant 11h (sauf supplément).

Le petit déjeuner est servi en salle à manger entre 8h30 et 10h.

Documentation touristique mise à votre disposition sur place.

## Condition général de location

Toute réservation implique l'adhésion à l'ensemble des conditions générale mentionnées ci-dessous. Un exemplaire des conditions de location dûment signé doit être joint à votre demande de location.

Les chambres sont strictement non fumeur. Un cendrier est mis à disposition dans la salle extérieure (sous réserve d'accord des autres locataires). La réservation doit être accompagnée d'un acompte correspondant à 50% de la somme totale, ou de la totalité du coût si la durée est inférieure à 3 nuits. Le paiement du solde doit être effectué en date du début de séjour uniquement en espèces. Le non versement du solde à cette date vaut annulation du contrat. L'acompte versé restant de plein droit au propriétaire. En cas d'annulation par le client, le versement du séjour est du. Veuillez bien vous assurer que votre contrat d'assurance "habitation principale" prévoit l'extension "villégiature" (location de vacances).

Date :  
Signature du locataire :

Date :  
Signature du propriétaire :

*Signature précédée de la mention bon pour accord.*

## REGLEMENT INTERIEUR



La maison d'hôtes n'est pas un lieu public. C'est une famille qui accueille chez elle. Il peut y avoir aussi d'autres voyageurs sous le même toit, dans la convivialité et le respect de l'intimité de chacun. Les arrivées, le premier jour, sont habituellement attendues entre 18 heures et 21 heures.



La chambre d'hôtes n'est pas prévue pour y faire la lessive ou y prendre des repas. Mais l'on vous permet de manger en été sur la terrasse en table d'hôte. La demande de ne pas fumer dans la maison et dans chacune des chambres, est une question de courtoisie pour les autres personnes présentes mais aussi pour ne pas incommoder par l'odeur du tabac les visiteurs qui occuperont ensuite ces pièces.

Certaines personnes viennent pour se reposer, aussi il est demandé à chaque résident d'être discret tard dans la soirée, la nuit, et aussi le matin. Tout le monde n'a pas le même rythme de vie : il faut se balancer entre les couche-tard, les lève-tôt et inverses. Merci donc pour tous de



faire attention aux bruits de voix, télévision, portes...

Toutes les chambres sont payables d'avance et en espèces par le saide.

- Pour les séjours et les réservations par téléphone, il vous sera demandé un chèque d'acompte ou votre numéro de carte bancaire.
- Toute chambre doit être libérée avant 11 H au plus tard. la chambre vous sera facturée un supplément
- Nous déclinons toute responsabilité sur les objets perdus ou volés.
- Si vous écourtez votre séjour, merci de nous prévenir 24 H avant
- Les repas en table d'hôte seront servis à 20 H 30
- Les heures des petits déjeuners sont les suivantes :
  - De 8 H à 10 H dans la salle

NOUS VOUS SOUHAITONS UN EXCELLENT SEJOUR AUX FLEURS BLEUES.

La Direction